

BT AGENCEMENT

ÉCONOMIE ET GESTION DE L'ENTREPRISE – A. 5

SESSION 2007

Durée : 1 heure
Coefficient : 2

Matériel autorisé :

- Calculatrice conformément à la circulaire N°99-186 du 16/11/1999

Documents à rendre avec la copie :

- Annexe 1 page 4/4
- Annexe 2 page 4/4

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet comporte 4 pages, numérotées de 1/4 à 4/4

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L' ENTREPRISE

La SARL « Jeux Ma Muse », au capital de 90 000€, est une entreprise qui fabrique des jeux d'extérieur en bois pour enfants.

Elle est depuis quelques années leader sur le marché régional.

Sa clientèle est composée à 90 % de collectivités locales et à 10% de particuliers ayant un fort pouvoir d'achat.

Dans sa gamme de produits, près de 50 % de ces produits arrivent en fin de cycle de vie et doivent être renouvelés.

L'effectif est de 12 salariés dont 9 salariés en CDI et 3 salariés en CDD.

En été, l'entreprise a recours aux agences intérimaires et fait appel exclusivement à d'anciens élèves issus des filières BT Agencement, formation suivie par le directeur technique quelques années auparavant. Ils sont embauchés avec des CTT.

Partie 1 : Gestion

Le chiffre d'affaires réalisé durant l'année 2006 par l'entreprise est de 500 000 €. Les charges fixes pour cette même année représentent 35 % de celui-ci et les charges variables 55 %.

1-1. Compléter le Compte d'Exploitation Différentiel fourni en annexe 1, page 4.

1-2. Le taux de profit vous semble-t-il convenable, sachant que la moyenne dans ce secteur d'activité est de 8 % ?

1-3. Calculer le Seuil de Rentabilité (la formule de calcul est à fournir obligatoirement).

1-4. Déterminer le Point Mort (la formule de calcul est à fournir obligatoirement).

Partie 2 : Droit

L'entreprise emploie des salariés avec trois types de contrats différents.

2-1. Rappeler la définition et les éléments fondamentaux du contrat de travail.

2-2. Donner la signification des sigles CDI, CDD et CTT.

2-3. Compléter le tableau communiqué en annexe 2 en indiquant au minimum deux avantages et un inconvénient pour le salarié et ce, pour chaque type de contrat.

Partie 3 : Économie

3-1. Expliquer les termes **leader**, **marché** et **cycle de vie**, termes énoncés dans la présentation générale de l'entreprise en page 2/4.

L'entreprise décide de sortir deux nouveaux modèles en utilisant des procédés de fabrication exclusifs.

Pour réussir le lancement de ces nouveautés, elle décide de mettre en application le plan de marchéage conseillé par un cabinet expert en mercatique.

3-2. Rappeler brièvement en quoi consiste le **Plan de Marchéage**.

Annexe 1 (à rendre avec la copie) - Compte d'Exploitation Différentiel

	Montant	%

Annexe 2 (à rendre avec la copie) - pour le salarié :

Types de contrats	Avantages	Inconvénients
CDI		
CDD		
CTT		